

Fiche de Données de Sécurité

SILICONE FG

**AEROCHEM**

1. Identification

Nom du produit	SILICONE FG
Code du produit	AESILICFG369GDZ
Autres moyens d'identification	SILICONE FG aérosol. Cette fiche FDS n'est pas pour le produit en format liquide.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Lubrifiant de silicone de grade alimentaire.
Fabricant	AEROCHEM Inc. 5977, autoroute Transcanadienne Pointe-Claire, QC H9R 1C1 Canada Informations générales : 1-888-592-5837 www.aerochem.ca info@aerochem.ca
Numéro de téléphone en cas d'urgence	INFOTRAC® : 1-800-535-5053 Appels internationaux à frais virés : 1-352-323-3500 24 heures/jour, 7 jours/semaine

2. Identification des dangers

Résumé	AÉROSOL INFLAMMABLE! Contenu sous pression, ne pas percer, couper, chauffer ou jeter le contenant dans les flammes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas ingérer. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition cette FDS ou l'étiquette. Porter un appareil de protection des yeux, des gants, une protection respiratoire et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
--------	---

SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012



Aérosols inflammables (Catégorie 1)
Corrosion/irritation cutanée (Catégorie 2)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique, Effets narcotiques (Catégorie 3)

DANGER

H222 : Aérosol extrêmement inflammable
H229 : Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
H315 : Provoque une irritation cutanée
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges
P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P211 : Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 : Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261 : Éviter de respirer les vapeurs, brouillards et les aérosols.
P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 : Porter des gants et un équipement de protection des yeux.
P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P332+P313 : En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P403 : Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 : Garder sous clef.

P410+P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 : Éliminer le contenu et le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Heptane normal	142-82-5	30 - 60 %
Propane	74-98-6	10 - 30 %
Isobutane	75-28-5	7 - 13 %
Polydiméthylsiloxanes	63148-62-9	7 - 13 %
Acétone	67-64-1	3 - 7 %
Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraîtée) (C6-C13)	64742-48-9	3 - 7 %
Note: La plage de concentrations réelle des ingrédients est retenue en tant que secret industriel par le fabricant.		

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information supplémentaire.
Symptômes	Peut causer une irritation des yeux. Peut causer un assèchement de la peau, des démangeaisons et une irritation. L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue.
Note au médecin	Appliquer un traitement symptomatique et de soutien. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Poudres chimiques sèches, eau pulvérisée, mousse chimique, dioxyde de carbone (CO ₂). Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.
Dangers spécifiques du produit	Aérosol inflammable. Contenu sous pression, les contenants peuvent exploser sous l'effet de la chaleur. Dégage des vapeurs toxiques et irritantes sous conditions de feu. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition éloignée.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. L'eau pulvérisée permet de diminuer l'intensité des flammes. Cependant, les jets d'eau peuvent favoriser la propagation de l'incendie. Le liquide flottant sur l'eau peut se déplacer vers une source d'ignition et propager un incendie. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) ou essuyer ou racler et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Contenu sous pression, ne pas percer, couper, chauffer ou jeter le contenant dans les flammes. Tenir éloigné des sources de chaleur et des flammes. Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un appareil de protection des yeux, des gants, une protection respiratoire et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières comburantes et de toute substance incompatible (voir partie 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur. Tenir à l'abri du gel.
Température de stockage	0 à 50°C (32 à 122°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Acétone : 2500 ppm. Heptane normal : 750 ppm. Propane : 2100 ppm. Isobutane : 1800 ppm.				
Heptane normal	VECD	500 ppm			ACGIH , BC, ON
		500 ppm	2050 mg/m ³		RSST
	VEMP (8h)	400 ppm			ACGIH , BC, ON
Propane	Asphyxiant simple	400 ppm	1640 mg/m ³		RSST
					ACGIH , BC, ON
Isobutane	Plafond	1000 ppm	1800 mg/m ³		RSST
	VEMP (8h)	1000 ppm			ACGIH
		800 ppm			ON
Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitee) (C6-C13)	VEMP (8h) Brouillard		5 mg/m ³		ACGIH , RSST
		175 ppm	1200 mg/m ³		Autre
Acétone	VECD	300 ppm			OSHA
		500 ppm			ACGIH , BC, ON
	VEMP (8h)	1000 ppm	2380 mg/m ³		RSST
		250 ppm			ACGIH , BC, ON
		500 ppm	1190 mg/m ³		RSST
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.				
Mesures de protection individuelle					
Yeux	Porter des lunettes de sécurité. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.				
Mains	S'il y a risque de contact avec la peau porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jeter les après usage unique. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les sécher.				
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur.				
Voies respiratoires	Une protection respiratoire n'est pas requise en usage normal. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA.				
Pieds	Aucune mesure de protection personnelle n'est nécessaire.				
 Lunettes de sécurité Gants de nitrile					

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Aérosol (liquide)	Inflammabilité	Inflammable
Couleur	Clair	Limite d'inflammabilité	1 à 12.8%
Odeur	Caractéristique	Point d'éclair	-18 °C (-0.4 °F)
Seuil olfactif	N.Dis	Température d'auto-inflammation	465 °C (869 °F)
pH	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Non
Point de fusion	N.Dis.	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non
Point de congélation	N.Dis.	Densité de vapeur	>1 (Air = 1)
Point d'ébullition	57 à 200 °C (134.6 à 392 °F)	Densité relative	0.75 à 0.78 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Partiellement soluble dans l'eau (<10%)	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	> Acétate de butyle	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	410.26 à 379.21kPa (3077 à 2844.1 mm Hg)	Viscosité	350 cSt
% de volatilité	90%	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune information disponible pour ce produit.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage. Les contenants aérosols deviennent instables au-delà de 49 °C.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Tenir éloigné des sources de chaleur et des flammes. Éviter les températures au delà de 49 °C. Éviter le contact avec les substances incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts (comme le chlore, le fluor, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, les peroxydes, les nitrates, les chlorates, les chromates, les permanganates et les perchlorates).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	<table> <tr> <td>Heptane normal</td><td>Ingestion >15000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation 103 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >2000 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Propane</td><td>Inhalation 240000 ppm/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td>Isobutane</td><td>Inhalation 276000 ppm/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>658 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td>Polydiméthylsiloxanes</td><td>Ingestion >17000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation >400 mg/l/4h Lapin CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >10200 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Acétone</td><td>Ingestion 5800 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation 71.4 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau 15800 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitee) (C6-C13)</td><td>Ingestion >10000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation >8.5 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >3200 mg/kg Lapin DL50</td></tr> </table>	Heptane normal	Ingestion >15000 mg/kg Rat DL50		Inhalation 103 mg/l/4h Rat CL50		Peau >2000 mg/kg Lapin DL50	Propane	Inhalation 240000 ppm/4h Rat CL50	Isobutane	Inhalation 276000 ppm/4h Rat CL50		658 mg/l/4h Rat CL50	Polydiméthylsiloxanes	Ingestion >17000 mg/kg Rat DL50		Inhalation >400 mg/l/4h Lapin CL50		Peau >10200 mg/kg Lapin DL50	Acétone	Ingestion 5800 mg/kg Rat DL50		Inhalation 71.4 mg/l/4h Rat CL50		Peau 15800 mg/kg Lapin DL50	Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitee) (C6-C13)	Ingestion >10000 mg/kg Rat DL50		Inhalation >8.5 mg/l/4h Rat CL50		Peau >3200 mg/kg Lapin DL50
Heptane normal	Ingestion >15000 mg/kg Rat DL50																														
	Inhalation 103 mg/l/4h Rat CL50																														
	Peau >2000 mg/kg Lapin DL50																														
Propane	Inhalation 240000 ppm/4h Rat CL50																														
Isobutane	Inhalation 276000 ppm/4h Rat CL50																														
	658 mg/l/4h Rat CL50																														
Polydiméthylsiloxanes	Ingestion >17000 mg/kg Rat DL50																														
	Inhalation >400 mg/l/4h Lapin CL50																														
	Peau >10200 mg/kg Lapin DL50																														
Acétone	Ingestion 5800 mg/kg Rat DL50																														
	Inhalation 71.4 mg/l/4h Rat CL50																														
	Peau 15800 mg/kg Lapin DL50																														
Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitee) (C6-C13)	Ingestion >10000 mg/kg Rat DL50																														
	Inhalation >8.5 mg/l/4h Rat CL50																														
	Peau >3200 mg/kg Lapin DL50																														
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation, ingestion.																														
Effets retardés, immédiats et chroniques	<table> <tr> <td>Voie oculaire</td><td>Peut causer une irritation des yeux. L'acétone provoque une irritation des yeux chez le lapin (test de Draize, OCDE 405).</td></tr> <tr> <td>Voie cutanée</td><td>Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite par dégraissage. L'heptane normal est un irritant pour la peau chez les humains (OCDE 404). L'acétone n'est pas un irritant pour la peau (OCDE 404).</td></tr> <tr> <td>Voie respiratoire</td><td>Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition.</td></tr> <tr> <td>Voie orale</td><td>Peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements et des faiblesses.</td></tr> <tr> <td>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</td><td>Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.</td></tr> <tr> <td>Classification CIRC / NTP</td><td>Aucun ingrédient n'est répertorié.</td></tr> <tr> <td>Cancérogénicité</td><td>Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.</td></tr> <tr> <td>Mutagène</td><td>Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.</td></tr> <tr> <td>Toxicité sur la reproduction</td><td>Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.</td></tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</td><td>Le système nerveux central.</td></tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</td><td>Aucun organe cible n'a été répertorié.</td></tr> </table>	Voie oculaire	Peut causer une irritation des yeux. L'acétone provoque une irritation des yeux chez le lapin (test de Draize, OCDE 405).	Voie cutanée	Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite par dégraissage. L'heptane normal est un irritant pour la peau chez les humains (OCDE 404). L'acétone n'est pas un irritant pour la peau (OCDE 404).	Voie respiratoire	Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition.	Voie orale	Peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements et des faiblesses.	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.	Classification CIRC / NTP	Aucun ingrédient n'est répertorié.	Cancérogénicité	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	Mutagène	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.	Toxicité sur la reproduction	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Le système nerveux central.	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucun organe cible n'a été répertorié.								
Voie oculaire	Peut causer une irritation des yeux. L'acétone provoque une irritation des yeux chez le lapin (test de Draize, OCDE 405).																														
Voie cutanée	Peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une dermatite par dégraissage. L'heptane normal est un irritant pour la peau chez les humains (OCDE 404). L'acétone n'est pas un irritant pour la peau (OCDE 404).																														
Voie respiratoire	Peut causer une irritation des voies respiratoires. L'inhalation des vapeurs peut causer une dépression du système nerveux central, tels que de la somnolence, des maux de tête, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue. La gravité des symptômes peut varier selon les conditions d'exposition.																														
Voie orale	Peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements et des faiblesses.																														
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.																														
Classification CIRC / NTP	Aucun ingrédient n'est répertorié.																														
Cancérogénicité	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.																														
Mutagène	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.																														
Toxicité sur la reproduction	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.																														
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Le système nerveux central.																														
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucun organe cible n'a été répertorié.																														
Effets d'interaction	Aucune information disponible.																														
Autres informations	Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) orale et cutanée du mélange ont été calculées comme étant supérieure à 2000 mg/kg. Ces valeurs ne sont pas classifiées selon le SIMDUT 2015 et par OSHA HCS 2012. L'estimation de la toxicité aiguë (ETA) par inhalation du mélange a été calculée comme étant supérieure à 20 mg/L/4h. Cette valeur n'est pas classifiée selon le SGH.																														

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Poisson - Oncorhynchus mykiss - Truite arc-en-ciel CL50 4740 mg/L; 96 h (CAS no 67-64-1) Invertébré aquatique - Daphnia magna CE50 12600-12700 mg/L; 48 h (CAS no 67-64-1) Poisson rouge - Carassius auratus CL50 4 mg/L; 24h (CAS no 142-82-5) Poisson - Pimephales Promelas CL50 8.2 mg/L; 96 h (64742-48-9) Invertébré aquatique - Daphnia magna CE50 4.5 mg/L; 48 h (64742-48-9) OECD 202 Invertébré aquatique - Crustacés, Mysidopsis bahia CE50 0.1 mg/L; 96h (CAS no 142-82-5)
Persistance	Contient un ou des ingrédients qui peuvent être persistants dans l'environnement aquatique.
Dégradabilité	L'heptane normal est facilement biodégradable à 70% en 10 jours. Le distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitée) (CAS no 64742-48-9) devrait se dégrader très lentement dans l'environnement (10% en 28 jours, OCDE 301D). L'acétone est facilement biodégradable à 91% en 28 jours (OCDE 301B).
Potentiel de bioaccumulation	Le distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitée) (CAS no 64742-48-9) a des valeurs de Log K _{ow} entre 2,1 à 6,5. Le facteur de bioconcentration (FBC) de l'huile est de >3000. Ces valeurs indiquent un degré de bioaccumulation élevé. L'acétone a un Facteur de bioconcentration (FBC) de 0.65 et coefficient de partage Log K _{ow} de -0.24, indiquant aucune bioaccumulation. L'Heptane normal a un facteur de bioconcentration (FBC) de 550 calculé chez le poisson, en utilisant un facteur de partition Log K _{ow} de 4,66. Ces valeurs suggèrent que le potentiel de bioaccumulation dans les organismes aquatiques est élevée (TOXNET).
Mobilité dans le sol	Le produit est un mélange d'hydrocarbure dont certains ingrédients peuvent s'évaporer dans l'air alors que d'autres présenteront une mobilité moyenne à faible dans le sol. L'acétone s'évapore très facilement de la surface du sol. Il est très soluble dans l'eau et il devrait avoir une très grande mobilité dans le sol et aucune adsorption dans les sédiments. La valeur K _{oc} estimée de 240 suggère que l'heptane normal devrait avoir une mobilité modérée dans le sol (TOXNET).
Autres effets nocifs	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS percer, couper, chauffer ou brûler le contenant, même après usage. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Dépressuriser le récipient vide (videz-le de son gaz propulsant). Les contenants vides peuvent être retraités (recyclés) partout où il y a un programme de récupération. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
---	---

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Permis requis pour le transport avec des plaques de danger adéquates affichées sur le véhicule. Exemption disponible : LTD QTY selon le RTMD canadien - art. 1.17; Mode de transport : ferroviaire, maritime et routier, applicable pour des envois domestiques canadien. Limites quantitatives : applicable pour des canettes d'aérosols contenant ≤ 1L chacune.

TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)

Classe(s) relative(s) au transport	 Classe 2.1
Groupe d'emballage	
Guide des mesures d'urgence 2016	<u>126</u>
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	UN 1950. AÉROSOLS. Classe 2.1 Programmes d'urgence (FS-No) F-D, S-U
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	UN 1950. AÉROSOLS INFLAMMABLES. Classe 2.1
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

15. Informations sur la réglementation

CANADA

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Heptane normal	142-82-5	X	X		X
Propane	74-98-6	X	X		X
Isobutane	75-28-5	X	X		X
Polydiméthylsiloxanes	63148-62-9		X		
Acétone	67-64-1		X		
Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitée) (C6-C13)	64742-48-9		X		

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances
- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances
- INRP : Inventaire national des rejets de polluants du Canada

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nom chimique	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304	CAA 112(b) HON	CAA 112(b) HAP	CAA 112(r)	CWA 311	CWA Prio.
Heptane normal	142-82-5	X								
Propane	74-98-6	X						X		
Isobutane	75-28-5	X						X		
Polydiméthylsiloxanes	63148-62-9	X								
Acétone	67-64-1	X	X			X				
Distillat de pétrole (naphta, fraction lourde hydrotraitée) (C6-C13)	64742-48-9	X								

- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention

- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances
- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

Proposition 65 de l'État de la Californie

Aucun ingrédient n'est répertorié.

Autres réglementations	
	HMIS  NFPA 

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	AEROCHEM Inc. 2020-03-03
Version	04
Autres informations	RÉFÉRENCES : - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, https://haz-map.com/ - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca - NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards, Centers for Disease Control and Prevention, NIOSH Publications, 2007, http://www.cdc.gov/niosh/npg/npg.html - Bases de données, Institut National de Recherche et de Sécurité, http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd.html DATE DE LA PREMIÈRE VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : 2016-02-08. CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 02 : sections 3 et 15. DATE DE LA DEUXIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : 2018-07-18. CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 03 : sections 2 et 3. DATE DE LA TROISIÈME VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : 2019-08-01. CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 04 : section 1. ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

Produit par



Une vision globale de la
prévention!

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

TM/MD

